

## ARRÊTÉ.

*Le Ministre de l'Éducation Nationale,*

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque,

Vu l'avis émis par la Commission départementale des sites, perspectives et paysages dans ses séances du 27 février 1946 et 3 Mars 1950;

Vu l'avis émis par la Section Permanente de la Commission supérieure des sites dans sa séance du 17 mai 1950,

Vu l'adhésion en date du 7 août 1950 donnée par M. le Prince William Bonaparte Wyse, demeurant à Corballymore Dunmore East, Waterford, Irlande.

## ARRÊTÉ :

Article 1er.— le domaine du "chêne vert" situé aux ANGLÉS est classé parmi les sites pittoresques du Gard.

Cette mesure intéresse les parcelles 113 à 117 de la section B du plan cadastral du village des Angles.

Article 2.— Le présent arrêté sera notifié au préfet du département du Gard, au maire de la commune des Angles et aux propriétaires M. Bonaparte Wyse et au Comité provisoire du Centre Universitaire de Recherches et d'Études, Palais du Roure Avignon (Vaucluse) locataire du domaine, qui seront responsables chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Article 3.— Il sera transcrit au bureau des hypothèques de la situation du site classé.

PARIS, le 13 SEPT 1950

Par délégation  
Le Directeur du Cabinet

M. ABRAHAM.

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT  
ET DES TRANSPORTS  
MINISTÈRE DE LA CULTURE

-----  
DIRECTION DU PATRIMOINE  
-----

LISTE  
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS  
AU TITRE DES LÉGISLATIONS  
SUR LES MONUMENTS HISTORIQUES  
ET SUR LES SITES  
DANS LE DÉPARTEMENT  
DU GARD

(ARRÊTÉE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1985)  
-----

Angles (Les). —

— Domaine du Chêne-Vert (parcelles n<sup>os</sup> 113 à 117, section B du cadastre)  
IS. Cl. : 13 septembre 1950.

DIRECTION  
ARCHITECTURE

GARD

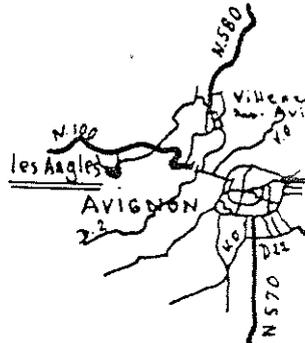
SITES

# LES ANGLÉS

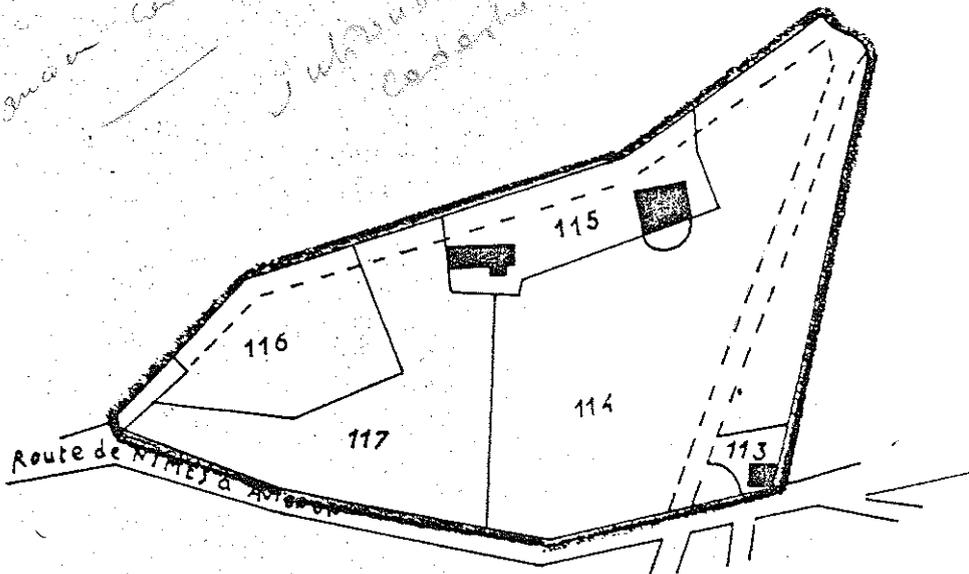
CANTON: VILLENEUVE-LES-AVIGNON

ARRONDI: NIMES

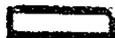
## DOMAINE DU "CHENE VERT"



MICHELIN 200000 N° 80 pli:20



ECHELLE AU 1/1250

 PARTIE CLASSÉE

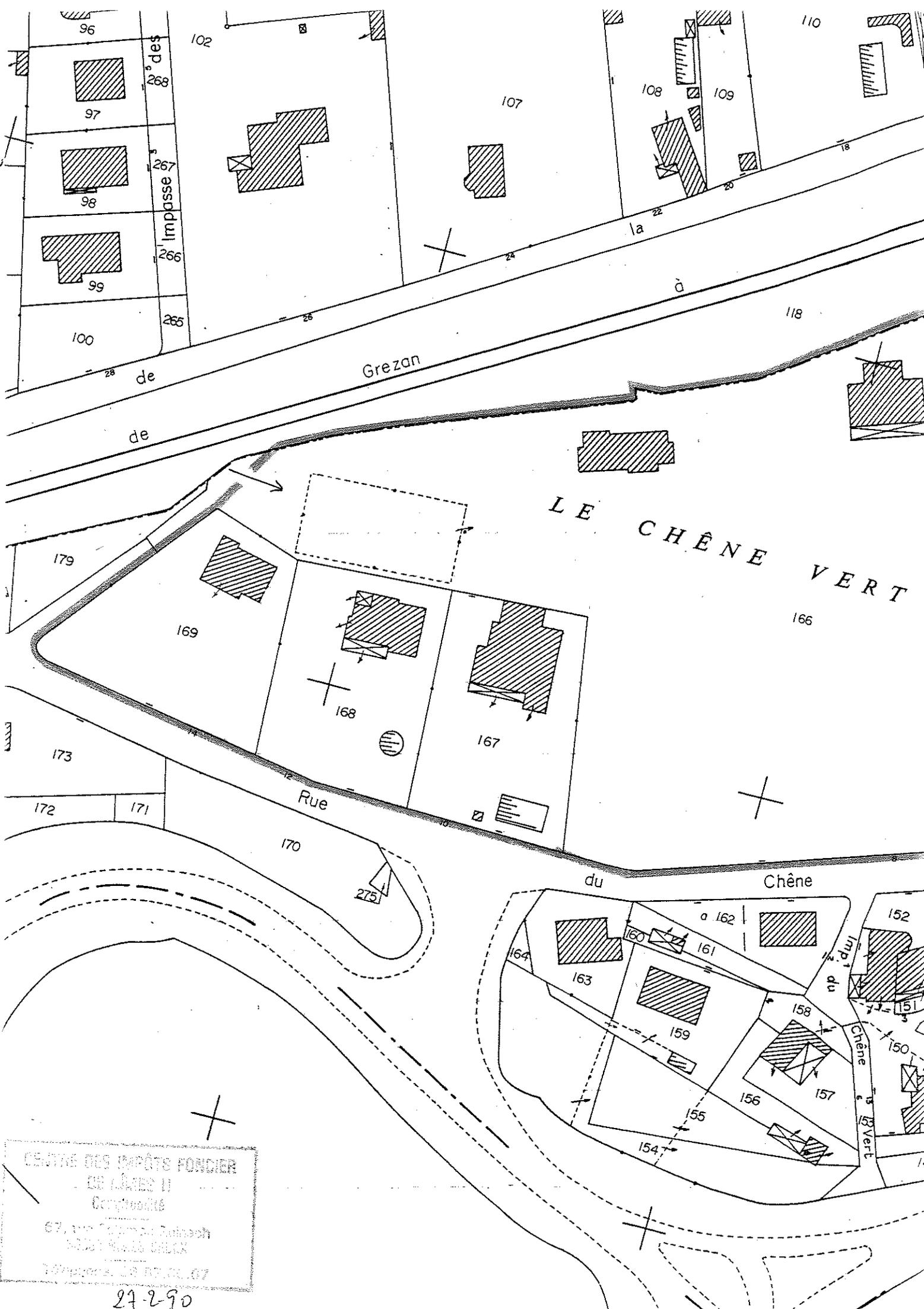
SIGN AR "Le Chêne Vert"  
du n° 179 inclus à 152 inclus et 165 inclus

SECTION : B

Le domaine du "Chêne Vert" situé aux ANGLÉS est classé parmi les sites pittoresques du Gard.

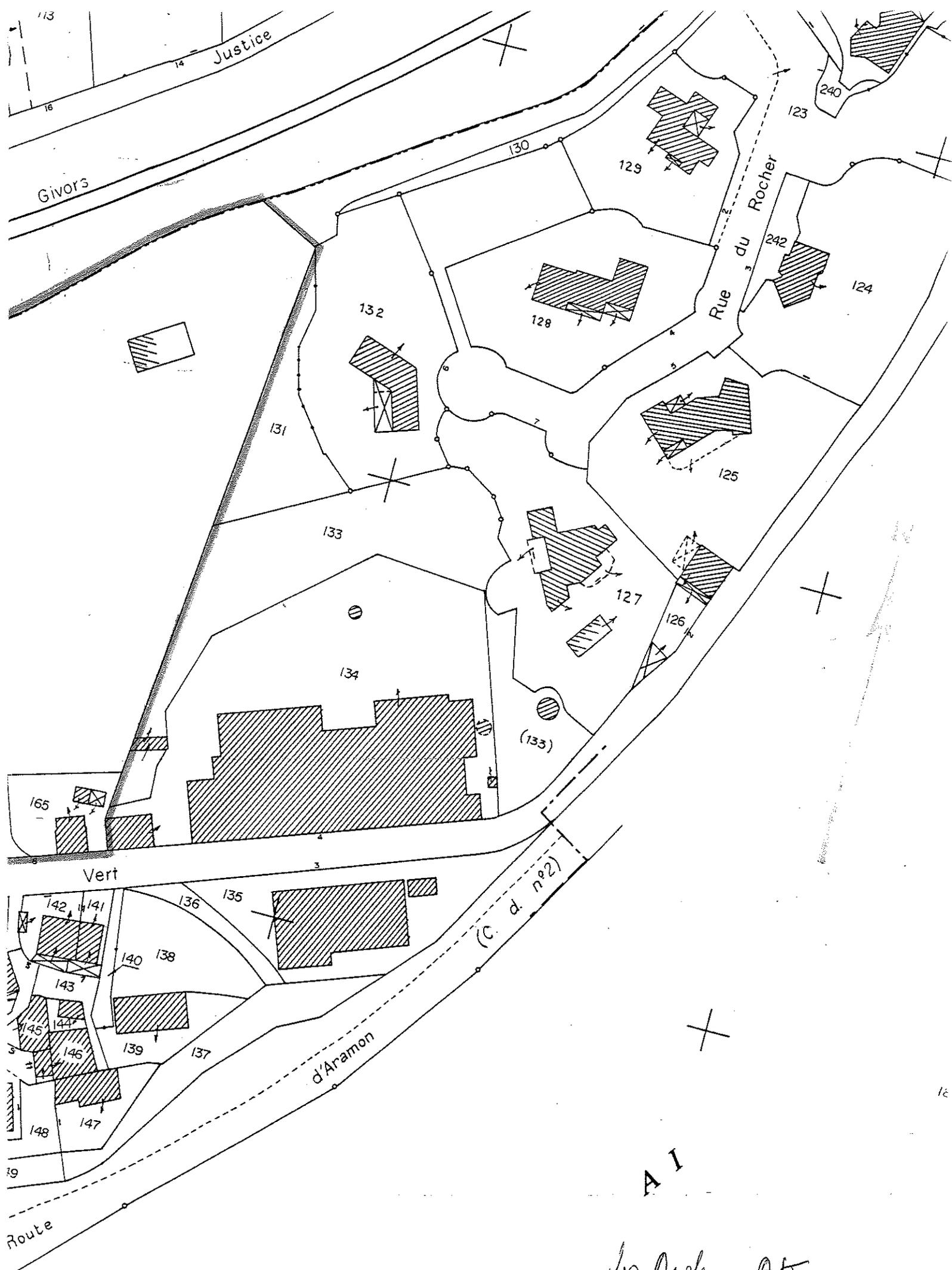
Cette mesure intéresse les parcelles 113 à 117 de la section B du plan cadastral du village des Angles.

Arrêté du 13 septembre 1950,



CENTRE DES IMPÔTS FONCIER  
 DE CLASSE II  
 Complicité  
 67, rue Général Dubouché  
 50000 METZ CEDEX  
 Téléphone: 03 87 00 00 67

27-2-90



Les Angles AK  
1/1000